

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

Délibération

Séance publique du 25 novembre 2021

N° 2021-739

Convocation du 18 novembre 2021

Aujourd'hui jeudi 25 novembre 2021 à 15h00 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS:

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, M. Bernard-Louis BLANC, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, Mme Fabienne DUMAS, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAR, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaël LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Thierry MILLET, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Jérôme PESCINA, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kévin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Agnès VERSEPUY.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

Mme Christine BOST à Mme Véronique FERREIRA

M. Alexandre RUBIO à Mme Josiane ZAMBON

M. Baptiste MAURIN à Mme Françoise FREMY

Mme Stephanie ANFRAY à M. Bruno FARENIAUX

M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Géraldine AMOUROUX

- M. Bastien RIVIERES à Mme Sylvie JUQUIN
- M. Sébastien SAINT-PASTEUR à Mme Pascale BRU

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

- M. Pierre HURMIC à Mme Claudine BICHET de 14h30 à 15h20 et à partir de 17h10 le 26 novembre
- M. Stéphane DELPEYRAT à Mme Pascale BRU à partir de 18h45 le 25 novembre et à partir de 16h36 le 26 novembre
- M. Patrick LABESSE à M. Alain GARNIER à partir de 14h30 le 26 novembre
- M. Jean TOUZEAU à Mme Josiane ZAMBON à partir de 14h30 le 26 novembre
- M. Bernard-Louis BLANC à Mme Claudine BICHET le 25 novembre et à partir de 14h30 le 26 novembre
- M. Jean-François EGRON à M. Jean-Jacques PUYOBRAU à partir de 14h30 le 26 novembre
- Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à Mme Laure CURVALE à partir de 17h24 le 25 novembre
- Mme Brigitte TERRAZA à M. Frédéric GIRO à partir de 17h06 le 26 novembre Mme Brigitte BLOCH à Mme Laure CURVALE à partir de 18h19 le 25 novembre

Mme Brigitte BLOCH à M. Patrick PAPADATO à partir de 17h le 26 novembre Mme Andréa KISS à Mme Brigitte TERRAZA le 25 novembre

M. Patrick PAPADATO à Mme Céline PAPIN de 12h à 14h30 le 26 novembre Mme Marie-Claude NOEL à Mme Delphine JAMET à partir de 18h19 le 25 novembre

Mme Marie-Claude NOEL à M. Patrick PAPADATO à partir de 15h06 le 26 novembre

M. Nordine GUENDEZ à Mm Myriam BRET le 26 novembre

M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI à partir de 17h32 le 25 novembre et le 26 novembre

Mme Amandine BETES à M. Serge TOURNERIE le 25 novembre et à partir de 16h45 le 26 novembre

Mme Christine BONNEFOY à Mme Karine ROUX-LABAT le 26 novembre Mme Simone BONORON à Mme Béatrice SABOURET à partir de 18h20 le 25

Mme Simone BONORON à Mme Eva MILLIER de 10h43 à 14h30 le 26 novembre Mme Pascale BOUSQUET-PITT à Mme Françoise FREMY à partir de 16h50 le 26 novembre

M. Gérard CHAUSSET à Mme Anne-Eugénie GASPAR à partir de 17h20 le 26 novembre

Mme Camille CHOPLIN à Mme Eve DEMANGE le 25 novembre

M. Max COLES à M. Dominique ALCALA à partir de 17h23 le 25 novembre

M. Didier CUGY à M. Olivier CAZAUX à partir de 12h24 le 26 novembre

Mme Laure CURVALE à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH de 10h20 à 12h32 le 26 novembre

Mme Nathalie DELATTRE à M. Alain CAZABONNE à partir de 18h11 le 25 novembre

Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET le 26 novembre Mme Fabienne DUMAS à Mme Géraldine AMOUROUX à partir de 15h55 le 26

M. Jean-Claude FEUGAS à M. Olivier ESCOTS à partir de 14h30 le 26 novembre

- M. Nicolas FLORIAN à M. Christophe DUPRAT à partir de 18h15 le 25 novembre
- M. Nicolas FLORIAN à M. Dominique ALCALA à partir de 14h30 le 26 novembre
- M. Guillaume GARRIGUES à M. Fabrice MORETTI à partir de 18h08 le 25 novembre
- M. Maxime GHESQUIERE à M. Olivier CAZAUX le 26 novembre
- M. Laurent GUILLEMIN à Mme Nadia SAADI le 25 novembre
- Mme Fabienne HELBIG à Mme Anne FAHMY à partir de 17h50 le 25 novembre
- Mme Sylvie JUSTOME à Mme Nadia SAADI à partir de 17h50 le 25 novembre
- Mme Nathalie LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU le 25 novembre et à partir de 14h30 le 26 novembre
- M. Gwénaël LAMARQUE à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 17h le 26 novembre
- Mme Fannie LE BOULANGER à Mme Anne LEPINE à partir de 18h25 le 25 novembre
- Mme Harmonie LECERF à Mme Delphine JAMET à partir de 18h15 le $25\ \mathrm{novembre}$
- M. Jacques MANGON à M. Thierry MILLET à partir de 18h40 le 25 novembre et le 26 novembre
- M. Stéphane MARI à Mme Fabienne HELBIG à partir de 15h50 le 26 novembre
- Mme Eva MILLIER à Mme Fatiha BOZDAG à partir de 16h40 le 26 novembre M. Jérôme PESCINA à M. Christophe DUPRAT à partir de 14h30 le 26
- novembre

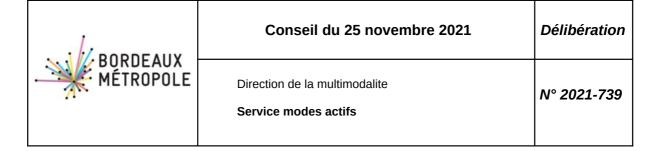
 M. Michel POIGNONEC à Mme Christine BONNEFOY à partir de
- 18h40 le 25 novembre
- M. Michel POIGNONEC à M. Fabrice MORETTI à partir de 13h17 le 26 novembre
- M. Patrick PUJOL à M. Patrick BOBET à partir de 13h17 le 26 novembre
- M. Benoît RAUTUREAU à Mme Fatiha BOZDAG à partir de 12h26 le 26 novembre
- Mme Marie RECALDE à M. Bruno FARENIAUX à partir de 14h30 le 26 novembre
- M. Fabien ROBERT à M. Michel LABARDIN à partir de 14h30 le 26 novembre Mme Nadia SAADI à Mme Harmonie LECERF à partir de 17h le 26
- novembre Mme Béatrice SABOURET à M. Jean-Marie TROUCHE à partir de
- 16h30 le 26 novembre M. Emmanuel SALLABERRY à M. Guillaume GARRIGUES à partir de
- 14h30 le 26 novembre M. Kévin SUBRENAT à M. Dominique ALCALA à partir de 17h23 le 25
- novembre M. Thierry TRIJOULET à Mme Anne-Eugénie GASPAR à partir de
- M. THIRTY TRISOULET à MITTE ATTIE-Eugetile GASPAR à partif de 15h30 le 26 novembre Mme Agnès VERSEPUY à M. Jacques MANGON jusqu'à 18h40 le 25
- novembre

 Agrae VERSERULY à M. Christophe DUDDAT à portir de 19640 le
- Mme Agnès VERSEPUY à M. Christophe DUPRAT à partir de 18h40 le 25 novembre et à partir de 12h02 le 26 novembre

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE:

Absent en application de l'article 7 du règlement intérieur : M. Marc MORISSET le vendredi 26 novembre

LA SEANCE EST OUVERTE



Maison métropolitaine des mobilités alternatives (MAMMA) - Prêt gratuit de vélo - Pénalités - Remise gracieuse - Décision - Autorisation

Madame Isabelle RAMI présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Le service de prêt de vélo métropolitain a pour objectif la sensibilisation et l'accompagnement de la pratique du vélo des résidents de Bordeaux Métropole.

La gestion du prêt de vélos métropolitains est assurée par la Maison métropolitaine des mobilités alternatives (MAMMA) sur son site central cours Pasteur à Bordeaux, lors de ses permanences dans la mairie de quartier de Caudéran et les maisons de mobilités de la Rive droite, Bègles, Pessac et Mérignac.

Par délibération en date du 25 octobre 2019, Bordeaux Métropole a décidé d'amender les contrats de prêt afin d'améliorer le service à l'usager. Les nouvelles modalités portent notamment sur :

- la création d'une pénalité de retard non remboursable avec un prélèvement mensuel moins préjudiciable pour l'usager ;
- des alertes facultatives par courrier et/ou mail en amont et à la fin du contrat et l'envoi d'un recommandé en cas de non-restitution de plus de 15 jours pour rappeler le calendrier des pénalités de retard et de non-restitution à venir;
- la création d'un règlement d'usage explicitant les modalités du prêt ;
- en complément une nouvelle formule du contrat qui sera signé par l'usager, annexant le règlement d'usage ;
- une obligation d'information en cas de changement d'adresse postale, courriel et/ou bancaire.

En effet, avant la mise en application de la délibération du 25 octobre, les termes des contrats de prêt impliquaient l'envoi, aux emprunteurs, de seulement deux relances à la fin de la durée de prêt, les emprunteurs ayant 60 jours pour ramener le vélo et une pénalité de non-restitution d'un montant équivalent à la valeur du vélo était prélevée à échéance dans le cas où le vélo n'était pas retourné.

Cet ancien dispositif, mal compris, a généré des recours d'usagers et conduit à l'évolution du règlement de prêt tel que prévu désormais par la délibération du 25 octobre 2019.

Par délibération en date du 18 décembre 2020, le Conseil métropolitain a fait droit à la demande de cinq usagers d'une remise gracieuse de restitution de pénalités qui avaient subi

des préjudices liés à des erreurs indépendantes de leur volonté (absence de relance automatique, prélèvements effectués alors que le vélo était restitué).

Madame XXXXX, qui est dans la même situation que ces cinq usagers et également dépendante de l'ancien dispositif, a également sollicité une remise gracieuse de restitution de pénalités d'un montant de 268 € pour retour tardif d'un vélo classique.

Il vous est donc proposé de faire droit à sa demande, tout comme les cinq usagers précédemment mentionnés, et d'autoriser le Président à signer en conséquence le protocole joints en annexe.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5217-2,

VU la délibération n°2019-642 du 25 octobre 2019 relative au prêt de vélo métropolitain – amendements et nouveaux contrats,

VU la demande en date du 9 septembre 2019,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT la charge financière pour l'usager occasionnée par la perception de l'intégralité du prix du vélo en cas de retard de restitution non nécessairement de son fait,

CONSIDERANT la révision de la politique de prêt de vélo aux usagers de la Maison métropolitaine des mobilités alternatives,

DECIDE

<u>Article 1</u>: de restituer le montant de la pénalité pour non-restitution de vélos perçue par Bordeaux Métropole concernant la personne suivante, et ainsi faire droit à son recours gracieux :

Nom	Prénom	Type de vélo	Montant
XXXX	XXXX	Classique	268 €

Article 2 : d'autoriser le Président à signer en conséquence les protocoles joints en annexe.

Article 3 : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal, chapitre 65, article 6577 de l'exercice 2021.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 25 novembre 2021

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 2 DÉCEMBRE 2021	Pour expédition conforme,
	la Conseillère déléguée,
PUBLIÉ LE : 2 DÉCEMBRE 2021	
	Madame Isabelle RAMI